



# Argelliers

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°10 - Juin/Juillet - 2012

## L'adduction d'eau sur Cantagrils

*Après des années d'attente, les travaux d'adduction d'eau sur le Domaine de Cantagrils sont en cours. L'adduction et la distribution seront mises en service dès la fin de l'ensemble des travaux et des tests de sécurité nécessaires. Après une stérilisation du réseau, l'eau publique coulera enfin pour desservir les habitations de Cantagrils.*

*Forte implication du Syndicat d'eau et d'Assainissement du Pic Saint Loup, implication de la municipalité par la prise en charge de la sécurité incendie, implication des résidents par le financement des réseaux situés dans les copropriétés privées, c'est avec à la fois, avec plaisir et soulagement que nous voyons se clore ce dossier plus que trentenaire.*

Le Maire  
G. Pierrugues

**A noter  
sur votre agenda**

**Samedi 14 juillet**  
**LE TOUR DE FRANCE**  
traversera la commune  
13h 30 à 15h 30

**Samedi 21 juillet**  
13h : Grand Prix Cycliste  
d'Argelliers  
Circuit du Raz de lez  
18h : sur la Place : apéritif offert  
par la municipalité  
Ambiance Jazz Manouche  
22h 30 : GRAND FEU D'ARTIFICE

**Jeudi 23 Août**  
Place au terroir  
Soirée nocturne  
Cour des écoles 18h - 22h



TOUR DE FRANCE 2012



Le Samedi 14 juillet le TOUR DE FRANCE traversera la commune. Il empruntera la route de Viols-le-Fort à Argelliers pour se diriger vers Montarnaud.

Heures de passages prévues

- 13h 30 pour la caravane
- 15h 30 pour les coureurs

ROUTES COUPÉES

Viols-le-Fort, La place, route de Montarnaud

de 12h 30 à 16h 00 (environ)  
Toutes les routes connexes au tracé de la course seront également coupées

STATIONNEMENT INTERDIT

Viols-le-Fort, La place, route de Montarnaud

du Vendredi 13 juillet 18h 00 au Samedi 14 Juillet 16h 00 (environ)

Veillez prendre vos dispositions et enlever vos véhicules en stationnement car les forces de l'ordre passeront vérifier le respect des arrêtés et verbaliseront tous les véhicules situés sur le lieu du passage du Tour.



CORRESPONDANT MIDI LIBRE

Après ses sept années passées au service de Midi Libre et des Argelliérais nous voulions remercier Philippe Krack qui a toujours su se rendre disponible et transmettre l'information avec un grand souci d'objectivité.



Nous accueillons avec plaisir Pierre Mas qui lui succède dans ce rôle de correspondant Midi Libre. Qu'il sache que notre soutien lui est déjà acquis dans cette agréable et prenante tâche d'être le relais de l'information.

VOTE DU TAUX DES IMPÔTS

Lors de la séance du Conseil Municipal du 12 Avril 2012 et après avis de la commission des finances, ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur Pierre AMALOU. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe les taux d'imposition pour l'année 2012 identiques à ceux de l'année 2011 soit :

TAXE	TAUX 2011	TAUX 2012
Taxe d'habitation	9,70	9,70
Taxe Foncier bâti	14,45	14,45
Taxe Foncier non bâti	70,78	70,78

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors d'une séance publique du 14 Juin 2012, le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions aux associations dont vous trouverez la liste ci-dessous. Ces subventions sont destinées à soutenir l'action des associations d'animation de la commune ou associations caritatives d'aide à l'enfance ou aux personnes en grande difficulté.

Association 3A :	1 600 €
3A/Nuits couleurs :	1 500 €
Association JAVA :	1 600 €
Espoir pour un enfant :	500 €
Vivre à Madagascar :	240 €
Anciens Combattants :	250 €
La Providence :	150 €
Cercle Occitan d'Aniane :	750 €
Mtp Languedoc Cyclisme :	800 €
Lycée agricole de Gignac :	70 €
Asso « Passe Muraille » :	1 000 €
Asso sportive collège :	100 €
Coopérative scolaire :	990 €

CENTRE AÉRÉ VIOLS EN LAVAL

Suite à une mauvaise interprétation de la convention passée avec l'association Le Passe Muraille, nous avons rencontré les responsables de l'association afin de clarifier ce malentendu dans l'utilisation de l'aide financière apportée par Argelliers et que celle-ci soit plus à l'avantage des utilisateurs Argelliérais.

Une nouvelle convention a été présentée et approuvée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 14 Juin 2012.

Les nouveaux termes de cette convention se définissent comme suit :

Une subvention de fonctionnement annuelle d'un montant de 1000 euros est versée à l'Association «Le Passe-Muraille».

Une participation de 4 à 10 euros par jour et par enfant (en fonction des revenus des parents) sera versée à l'association qui déduira intégralement ce montant ce sur la facturation aux familles.

SIGNALISATION «PRODUCTEURS»

Les panneaux et pancartes fleurissent le long de nos routes. Afin d'uniformiser et mieux promouvoir nos producteurs locaux, la municipalité étudie une signalisation commune.

Nous rencontrerons prochainement tous les producteurs afin de leur soumettre la maquette et le prototype de ces nouveaux panneaux de signalisation qui pourraient être mis en place dès la rentrée de Septembre.

PLUVIAL ROUTE DE PUÉCHABON

Mandaté par la commune le bureau d'études GEOMÉTRIS a fait réaliser une étude d'eau pluviale sur le bassin versant de la route de Puéchabon dont les eaux d'écoulement traversent plusieurs propriétés privées.

Au vu des propositions d'infrastructures proposées par le bureau d'études et compte tenu de l'importance de ces travaux aujourd'hui en cours de chiffrage, nous proposerons au prochain Conseil public une demande de subvention sur ce projet.

DÉPART À LA RETRAITE

Entrée au service de la commune en 1990 Brigitte BEAUJEAN prend aujourd'hui une retraite bien méritée.

Tout le Conseil Municipal, ses collègues et l'équipe enseignante étaient réunis le 5 Juillet dernier pour lui souhaiter une longue et heureuse retraite.

## FINANCES & FISCALITÉ

**RAPPEL :** La comptabilité communale se structure en deux chapitres, l'un principal dénommé « M14 », l'autre annexe dit « M49 » dédié exclusivement à l'activité assainissement collectif.

**Pour ce qui concerne la comptabilité communale (M14),** les résultats du compte administratif 2011 et les orientations budgétaires 2012 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal, dans sa séance publique du 12 avril 2012.

**En 2011** les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 554 424 Euros et les recettes à 613 664 Euros, ce qui fait ressortir un résultat sur exercice de 59 240 Euros, le résultat global qui tient compte du report 2010 (139 479 €) atteignant la somme de 198 719 Euros.

Ces résultats sont conformes aux prévisions et ont permis de réaliser une affectation de 150 000 Euros en section d'investissements. Cette affectation permet d'abonder la réserve de fonds propres qui seront nécessaires aux financements des projets en cours.

**Pour 2012,** le budget communal s'équilibre dans sa section de fonctionnement à la somme de 707 130 Euros avec un report de 48 719 Euros d'excédent 2011 (résultat global - affectation)

Les objectifs de résultat étant atteints, soit une proportion de 10% environ du budget total, les taux de fiscalité locale sont maintenus à savoir :

- Taxe habitation : 9,70 %
- Taxe Foncière Propriétés bâties : 14,45 %
- Taxe foncière Prop. Non Bâties : 70,78 %

On peut ainsi se féliciter de la stabilité de notre fiscalité locale qui enregistre des taux d'imposition identiques pour la 10ème année consécutive, la dernière augmentation datant de 2002. Cette stabilité permet d'assouplir quelque peu les diverses autres augmentations exigées par les différentes collectivités, sur lesquelles notre commune n'a, évidemment aucune influence.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : OPÉRATION SACS COMPOSTABLES

La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault en partenariat avec les communes, met en place une distribution de sacs compostables dans la continuité de la campagne de sensibilisation au tri des bio-déchets parue dans le dernier numéro du magazine ALENTOUR.

Nous comptons sur votre participation, afin de tester et évaluer le dispositif et son éventuelle pérennité. Les sacs sont destinés aux bio-seaux (vert) ou tout autre contenant, ensuite fermé, il sera à déposer dans le BAC VERT pour être collecté par le service ordures ménagères. Chaque foyer se verra doté d'un rouleau de sacs compostables (10 sacs de 20 litres).

Disponible et à retirer en mairie aux jours et heures d'ouverture.

En ce qui concerne la section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 1 272 565 euros.

Les projets importants tels que le Groupe Scolaire ou la rénovation du Centre Village y sont inscrits et seront réalisés selon des plannings définis permettant de mettre en place les financements adaptés.

**Pour ce qui concerne la comptabilité annexe (M49),** qui correspond donc à tout ce qui relève de l'assainissement collectif, les résultats du compte administratif 2011 et les orientations budgétaires 2012 ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal, dans cette même séance du 12 avril 2012.

**En 2011** dépenses et recettes de fonctionnement font ressortir un résultat positif de 22 819 Euros du fait du report de l'excédent 2010 de 19 116 Euros, l'exercice étant excédentaire de 3 703 Euros avec une redevance à 150 Euros.

**Pour 2012,** La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 56 142 Euros et en section d'investissement à la somme de 104 272 Euros.

L'objectif d'équilibre budgétaire étant atteint avec le maintien des mêmes tarifs de redevance (150 €) et de raccordement (700 €), aucune augmentation n'a été retenue. De plus, les perspectives à moyen terme laissent augurer une stabilité de ces mêmes coûts malgré les importants travaux de mise aux normes dernièrement réalisés.

La seule augmentation à retenir provient d'une réglementation nouvelle, appliquée par l'Agence de l'eau qui facture désormais une taxe supplémentaire de 0,15 € par mètre cube d'eau consommé. Cette taxe supplémentaire apparaît sur les quittances adressées aux utilisateurs de l'assainissement collectif mais n'a aucune incidence sur le budget des communes.

## Arrêté Préfectoral

Circulaire du 19 septembre 2011

### Le brûlage des végétaux coupés est interdit toute l'année

**Pour le particulier, le brûlage est interdit toute l'année** en zone urbaine et en zone péri urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes des déchetteries.

**La préfecture demande aux mairies de ne plus délivrer d'autorisations d'incinération.**

## UN JEUNE ARGELLIÉRAINS À L'HONNEUR

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Samedi 2 juin 2012, l'équipe de division critérium de l'Association gymnique Lattes Maurin (AGLM) entraînée par Christophe Boulestreau, concourait à Valenciennes lors du championnat de France de la catégorie.

Composées de cinq ou six gymnastes, 48 équipes venues de France métropolitaine et de la Réunion étaient en lice. A ce niveau, chaque club présente quatre gymnastes sur chacun des six agrès et les trois meilleures notes sont prises en compte pour le tableau final.

Pour l'AGLM, **Lucien Bidet** (12 ans), Lucas Dupuy (12), Baptiste Serret (13), Pablo Barthez (14) et Thibaut Valéry (14) se classent second et empochent un titre de vice-champion de France.

Toutes nos félicitations au jeune gymnase Argelliérains Lucien BIDET pour ce titre de vice-champion de France.



# Domaine de Cantagrils

## Les travaux d'adduction d'eau potable sont en cours



*Suite à la fermeture en juillet dernier du forage privé par l'Agence Régionale de santé, le dossier d'adduction d'eau potable sur Cantagrils s'est fortement accéléré. Appels d'offres, validation des tranches fermes, rencontre avec les résidents, proposition de conventions avec les copropriétés pour les tranches conditionnelles... il n'aura fallu «que» 4 à 5 mois pour voir le début des travaux.*

*Un dossier plus que trentenaire, devenu plus aigu déjà lors de la canicule de l'été 2003 qui avait imposé la mise en place d'une alimentation de secours par les services du SMEA.*

*Une plainte de particulier en Mai 2011 a porté le coup de grâce à la distribution d'eau du forage privé non autorisé. Dès lors, l'alimentation en eau a basculé sur l'alimentation de secours et il était urgent que les solutions envisagées soient mises en place.*

*Aujourd'hui les travaux sont en cours. Un nouveau château d'eau est édifié et sera alimenté en eau par une conduite d'adduction spécialement dédiée. Le réseau de distribution lui aussi en cours de réalisation desservira en eau l'ensemble des habitations.*

*Un dossier complexe qui est en passe de se fermer et dont la fin marquera incontestablement date dans l'histoire du Domaine de Cantagrils.*

### Tranche principale

Comme convenu entre la Mairie et le SMEA, les travaux d'alimentation en eau potable du domaine ont commencé le 19 mars 2011. Il s'agit, de la réalisation de la tranche ferme qui comprend la création d'un château d'eau, d'un réseau principal, d'un réseau de distribution et incendie sur l'emprise des voies communales.

Le château d'eau est en cours de construction, la pause des canalisations principales est aujourd'hui terminée.

Les particuliers hors copropriétés concernés par les branchements sur la tranche principale ont été reçus en mairie en présence d'un représentant du SMEA pour coordonner au mieux les opérations de branchement, de pose compteur et de basculement du réseau.

### Tranches conditionnelles

Elles concernent les copropriétés de Saugras, la Mathe et le hameau des oliviers.

Les conventions qui précisent le périmètre de l'intervention ainsi que le montant des travaux ont été envoyés aux syndicats pour accord. Les conventions copropriétés/SMEA/Mairie devraient être signées prochainement et les travaux réalisés dès le début du mois de septembre (afin de préserver la tranquillité des résidents pendant cette période de vacances).

En conclusion, ce grand chantier, qui nous le souhaitons, pourra se réaliser dans sa totalité, assure au domaine une alimentation en eau potable et met fin aux risques de pénuries d'eau subies les années de sécheresse.

*La construction du nouveau château d'eau d'une hauteur finale de 14 mètres  
Il sera peint de couleur verte afin de mieux s'intégrer dans le paysage de chênes verts environnant.*



# Futur groupe scolaire

## Première réunion du Comité Technique

### COMPTE RENDU DU PREMIER COMITÉ TECHNIQUE DU 27 MARS 2012

Présents:

- Conseillers municipaux membres du groupe de travail «Nouvelles écoles»
- Joséphine Dezeuze, programmatrice
- Magalie Rioux ( directrice ) / C. Léon ( instituteur )
- Personnel municipal rattaché aux écoles : Nadine.Leroy / Brigitte.Beaujean
- Représentants des parents d'élèves : V. Fabrègue / A. Guerry / Cimo

Excusée :

- A.Kambérou, architecte du CAUE

Après avoir étudié la faisabilité et les différents enjeux de la construction d'un nouveau groupe scolaire, le groupe de travail «nouvelles écoles» de la mairie d'Argelliers, assisté par le CAUE et par une programmatrice a souhaité rencontrer les acteurs et usagers des écoles actuelles. Ces réunions se répéteront régulièrement tout au long de l'avancement.

À ce stade du projet, il n'est encore question que de définir un programme, cohérent avec le budget dont dispose la commune, ce qui permettra d'aboutir à un schéma théorique d'organisation ; ce dernier sera la base de travail de l'architecte.

Il nous est donc apparu comme important de tenir compte des remarques et expériences de l'équipe enseignante, du personnel de l'école, mais aussi des parents d'élèves.

En effet, l'aspect architectural du groupe scolaire sera abordé au moment du choix du maître d'oeuvre (c'est-à-dire l'architecte), mais il est nécessaire de savoir comment cette construction fonctionnera et comment elle s'articulera avec son environnement.

La réunion a débuté par la projection d'un diaporama réalisé et commenté par Joséphine Dezeuze, la programmatrice, qui a donné à l'assistance des axes de réflexion sur la morphologie et l'organisation des futures écoles.

Cette projection a été suivie d'une discussion.

Il en est ressorti des principes de fonctionnement liés aux caractéristiques d'une petite école, avec des classes à plusieurs niveaux, ce qui est le cas des écoles d'Argelliers:

- il est nécessaire de juxtaposer une classe

de primaire à une classe de maternelle afin de faciliter l'intervention des enseignants alternativement dans l'une et l'autre :

- du fait de la petite taille de l'école et donc du faible nombre d'encadrants, il est préférable d'accueillir les enfants dans la cour (ou sous un préau) pour qu'ils soient, l'heure venue, dirigés vers leur classe, plutôt que leur accueil se fasse dans un hall ;

- pour les maternelles, prévoir un espace dédié à la réception et au déshabillage des plus petits ;

- la salle des maîtres donnera sur la cours (elle sera aussi celle des ATSEM, qui forment avec les enseignants, l'équipe pédagogique) ;

- il a été proposé par le groupe de travail et le CAUE, que la cour de récréation soit provisoirement aménagée la première année, et que ce point fasse l'objet d'un projet porté par les élèves eux-mêmes ;

- la garderie se fera dans une partie de la BCD (bibliothèque et centre documentaire), afin de rester dans un budget confortable et de ne pas diminuer la qualité du reste du projet. Il sera donc demandé à l'architecte de concevoir un aménagement adéquat.

Tous ces points seront intégrés au programme transmis au maître d'oeuvre.

Le projet s'est trouvé grandement enrichi, même à un stade aussi précoce de la réflexion, de part la pratique concrète et quotidienne qu'ont les différents participants de cette réunion.

Prochaine étape, l'établissement du pré-programme définitif qui fera apparaître un schéma fonctionnel des écoles dans lequel transparaîtront les propriétés propres au groupe scolaire d'Argelliers.

### LES «PETITS» À LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 23 mai, au milieu des rayonnages chargés de livres de la bibliothèque municipale d'Argelliers, de jeunes enfants de 6 mois à 4 ans sont venus, accompagnés de mamans et de quelques papas, assister au spectacle donné par Emmanuelle Tivoli : « J'ai un petit jardin tout rond ».

Petits lutins, poudre de perlinpinpin et paillettes de fées, les enfants sont émerveillés. Belles paroles, chansonnettes et gestuelle, les petits répètent en cœur. La conteuse, toute de vert vêtue, présente la grosse salade touffue, Carolina la tortue, la petite graine devenue fleur... un petit spectacle de verdure écologique.

Les 28 enfants présents, un petit bout d'argile verte sur le bout du nez, trop nombreux pour la petite bibliothèque se levèrent pour danser sur place : « Au revoir le jardin secret ! ».

Après avoir bu un verre de jus de fruits et grignoté quelques gâteaux tout ce petit monde est reparti ravi en remerciant chaleureusement l'animatrice et toute l'équipe de la bibliothèque.

Dans le cadre des « Musispectacles » proposés par le réseau intercommunal des communes de la Vallée de l'Hérault, un spectacle pour les jeunes enfants a lieu chaque mois dans six bibliothèques. L'inscription en bibliothèque est gratuite pour tous les enfants.

P. M.

### JOURNÉE DES SÉNIORS

Le mardi 2 Mai le Maire et le Conseil Municipal ont convié à un repas-spectacle la « Troisième Jeunesse » du village.

Le buffet préparé par Line Traiteur et son équipe régala les 80 participants, de l'apéritif à la superbe pièce-montée du dessert... vite démontée !

Durant tout l'après-midi, la salle Vert Paradis s'est transformée en Grand Cabaret avec le « show » de ZAZAFolie's. Un transformiste accompagné de deux danseuses transporta le public dans un monde de plumes, de strass et de paillettes multicolores. Un tourbillon de personnages continuellement renouvelés et revêtus de robes et tenues éblouissantes.

Un festival de chansons et de danses qui ont ravi l'assemblée. L'humour et la dérision de l'artiste ont détendu les spectateurs. Franche gaieté et rires, le spectacle s'est terminé sous les ovations du public.

Les « Aînés » se sont à leur tour transformés en danseurs experts et réjouis. L'amour de la danse et de la fête n'ont aucune prise sur le nombre des années et la jeunesse du cœur.

## JOURNÉE DES ADOS



Sortie des Ados au lac de la Raviège, La Salvetat-sur-Agout.

Cette année c'est dans le séduisant paysage de la base nautique des Bouldouïres, au lac de la Raviège, que des activités de pédalos, canoës, kayaks, vélos sur l'eau, bateau à moteur et V.T.T sont proposées aux jeunes de la commune.

Après 2 heures de trajet en bus, il est temps de passer aux choses sérieuses, rapidement les groupes d'ados sont reconstitués et Trevor, le responsable du centre, se plie en quatre pour que chaque activité démarre au plus vite. En même temps, les animateurs qui encadrent cette sortie s'agitent en tous sens pour que chacun des 58 enfants se préparent à aller sur l'eau ou sur un V.T.T et qu'ils trouvent un gilet de sauvetage ou un Vélo à leur taille, ce n'est pas une mince affaire !

Après quelques minutes de pagaille organisée, trois groupes « se jettent à l'eau » pour la pratique des activités nautiques, tandis qu'un 4ème commence une randonnée V.T.T entre landes, prairies et forêts autour du lac. Les plus chanceux des « Vététistes » se régaleront des premières fraises sauvages des bois, on croit rêver !

Sur l'eau, les jeunes (et les moins jeunes), s'en donnent à cœur joie, courses de canoë, tournoi de joute improvisé sur les pédalos, plongeurs, natation, abordage de tout ce qui flotte, découverte des bords du lac sur les barques à moteur, que des instants de pur bonheur, ponctués par les cris et les rires des ados qui résonneront

toutes la journée sur les berges du lac de la Raviège.

Nul doute qu'ils se souviendront longtemps de cette belle journée, riches de ces instants de partages, de joies et d'émotions.

Cette très belle journée ensoleillée, où chacun aura participé à toutes les animations proposées, s'est terminée par le traditionnel goûter des Ados, et par la non moins traditionnelle photo de groupe.

L'équipe municipale tient à remercier Trevor et son épouse, les responsables du centre de loisir « LocaSurf », pour leur accueil et leur compétence, et aussi les parents d'élèves qui ont encadrés et animés les activités, et qui se sont investis à fond pour que cette « Sortie Ados » soit une véritable réussite pour tous.

Un grand Merci à Anne, Albertina, Alain, Arnaud, David, Laurent et Pierre... Et à toute la jeunesse d'Argelliers

*Un peu d'histoire...*

*A l'ouest de la Salvetat-sur-Agout, l'agreste vallée de l'Agoût a, en 1958, été partiellement envahie par cinquante millions de mètres cubes d'eau, immergée sur une longueur de onze kilomètres et une largeur moyenne de quatre cent mètres. L'évènement a donné naissance au lac de la Raviège. Débuté en 1954 les travaux de construction du barrage avaient été terminés en 1957.*

## Infos utiles

### OUVERTURE DU SÉCRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

Tous les matins de 9h à 12h  
Lundi après-midi de 14h à 19h  
Jeudi après-midi de 17h à 19h

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte le vendredi 6, 20 et 27 juillet  
de 16h à 19h.

Fermeture au mois d'Août.

### Horaires d'ouverture des déchetteries

#### Aniane

Tous les jours - sauf Mercredi et Dimanche  
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

#### Montarnaud

Tous les jours - Sauf mardi et Dimanche  
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Une infirmière libérale est installée sur la commune.

Ducret Stephanie  
31, route de la Boissière  
06 16 94 21 41  
04 67 63 06 52

Le PIZZA SNACK du SOLEIL  
a ouvert ses portes  
du Mardi au Samedi de 19h 00 à 22h 00  
route de Puéchabon

## POINT TRI

Les Points Tri ne sont pas des mini décharges temporaires. Ils sont destinés à recevoir dans les conteneurs prévus à cet effet, les verres, papiers et emballages ménagers recyclables.

Les propriétaires sont tenus d'informer leurs locataires vacanciers ou résidents, des modalités du tri sélectif en vigueur sur la commune ainsi que des outils mis à leur disposition :

- Bacs gris et vert
- Point tri
- Déchetterie

Ils peuvent demander en mairie le guide du tri qui leur sera envoyé gratuitement.



**A noter  
sur votre agenda**

**SAMEDI 14 JUILLET 2012**

### **Tour de France**

*Le Tour de France traversera la commune dans l'étape reliant St. Paul les 3 Châteaux au Cap d'Agde. Caravane du Tour vers 13h 00.*

*(Voir l'article en page 2 sur les arrêtés de circulation et de stationnement)*

**SAMEDI 21 JUILLET 2012**

### **3è GRAND PRIX CYCLISTE D'ARGELLERS**

*Voir article ci-contre*

### **GRAND FEU D'ARTIFICE**

*Cette année l'apéritif de la municipalité sera offert sur la Place (fermée à la circulation ce soir là).*

*18h 30 Apéritif/paella de la municipalité suivi du Grand Feu d'Artifice.*

*Ambiance musicale assurée par le Hot Club de Montpellier (collectif Manouchenko, jazz manouche)*

*22h 30 Feu d'Artifice*

**JEUDI 23 AOÛT 2012**

### **PLACE AU TERROIR Soirée nocturne**

*Organisée par l'Office de Tourisme de la Vallée de l'Hérault en association avec la commune d'Argelliers*

*Venez déguster les vins et les produits locaux, dans une ambiance conviviale et festive... Animations pour les enfants et ambiance musicale... de 18h à 22h au coeur du village d'Argelliers (cour des écoles).*

**21 JUILLET 2012**

### **3è GRAND PRIX CYCLISTE D'ARGELLERS**

*Avec le soutien de la Mairie d'Argelliers et Hérault Sport*

*Epreuve support des Championnats Régionaux Languedoc-Roussillon Séniors et Espoirs*

#### **Circuit du Raz-de-Lez Catégorie Pass'cyclisme et non licenciés**

*4,8km – 15 tours  
Dos. 12h00 salle Vert paradis (Route de Montarnaud)  
Dép.13h00 (terrain de la Vierge).*

#### **1ère, 2ème et 3ème catégories et juniors**

*4,8km – 20 tours  
244/15  
Dos. 12h00 salle Vert paradis (Route de Montarnaud)  
Dép.15h00 (terrain de la Vierge).*

*17h 00 : remise des récompenses*

**18h 30**

### **Apéritif en musique HOT CLUB DE MONTPELLIER (Manouchenko) offert par la municipalité**

**ASSOCIATION JAVA**

L'Association vous propose toutes les semaines, hors vacances scolaires, de la gymnastique douce les lundi de 14h30 à 15h30 et les vendredi de 9h30 à 10h30. Vous pouvez nous rejoindre aussi les mardi et vendredi après-midi à la salle JAVA de 14h30 à 17h30 pour jouer au scrabble, à la belote, au tarot, au rami ou au rummymcube...

Ponctuellement, certains événements réunissent ceux qui le souhaitent.

Il y a des randonnées ou des balades pour les adhérents. À la rentrée, une excursion à Cassis est programmée le samedi 15 septembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre  
Pour plus d'informations appelez au 09 79 22 37 66 ou rendez-vous sur notre site : <http://java34380.e-monsite.com>.

L'équipe JAVA.

**22h 00**

### **GRAND FEU D'ARTIFICE à admirer depuis la Place**



*A l'occasion de cette journée festive annuelle, la Place sera fermée à hauteur du cimetière jusqu'à l'entrée du Plâ. Une déviation avec feux tricolores intermittents sera mise en place et fera passer les automobilistes par la rue des écoles, la rue de la Croix et la rue du Jeu de Ballon).*

*La municipalité remercie les riverains et les automobilistes des quelques désagréments que cela pourrait occasionner.*

#### **Journal d'informations municipales de la commune d'Argelliers N° 10**

Juin/Juillet 2012

Responsable de la publication :

*Georges Pierrugues*

Commission Communication :

*Philippe Bidet, Yvan Cabassut,*

*Simon Jansana, Serge Massol,*

*Anne Rouquette, Georges Pierrugues.*

#### **MAIRIE D'ARGELLERS**

Tél. 04 67 55 65 75 - Fax. 04 67 55 54 17

E.mail : [mairie.argelliers@wanadoo.fr](mailto:mairie.argelliers@wanadoo.fr)

Site internet : [www.argelliers.fr](http://www.argelliers.fr)

